

Manifestations sportives

Course à pied

SECTION SPORT
Courses à pied et marches 2026

L'ASCE 16 vous invite à participer aux foulées d'Angoulême le 28 mars 2026. Dans une ambiance conviviale, il vous est proposé 2 courses (5 et 10 kms) et surtout les mini-foulées destinées aux enfants (avec une surprise en fin de course).



Pour les enfants, un départ en groupe sera organisé pour ceux qui le souhaite et une surprise les attendra à l'arrivée.

Sur présentation de votre attestation de participation, l'ASCE 16 remboursera 50 % du prix d'inscription (hors frais de dossier et avec un plafond de 10 Euros), pour les adhérents (et/ou ayants-droit) à jour de leur cotisation 2026.

*A découvrir au lien suivant, les conditions d'inscriptions, tarifs, planning des épreuves.
OUVERT A TOUS, licenciés ou pas.*

<https://www.fouleesangouleme.com>

*Pour l'organisation, vous signalerez votre engagement à Eric DEMAIL – VP Sport
(e-mail eric.demail@developpement-durable.gouv.fr ou tél.07.62.67.08.37)*

